

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

2022 - 18

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 18 mars 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 09 mars 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : 13  
- présents : 11  
- votants : 13  
- absents : 2

**Liste des membres** : M. BRIVADIS André, Maire ; M. BLANCHEFORT Fabien, M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints ; M. VIALANEIX Bernard, M. PHILIPON Pierre, M. SPECEL Gérard, Mme SCIORTINO Pascale, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry.

**Procuration :**

M. MARION Olivier a donné procuration à M. VIALANEIX Bernard

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

**Secrétaire de séance** : M. PHILIPON Pierre**2022 – 18 : Achat d'un tracteur tondeuse**

Monsieur GIBERT Stéphane informe le conseil municipal que la tondeuse du service technique de la municipalité est vétuste et ancienne (une vingtaine d'année), il est urgent pour lui d'investir dans un nouvel outil, plus performant. Il propose l'achat d'un tracteur tondeuse de démonstration disponible immédiatement aux Etablissements CHAPUIS à Craponne Sur Arzon. Il est au prix de 23 500 € HT.

Monsieur GIBERT souligne la difficulté et les délais pour obtenir du matériel neuf dans la conjoncture actuelle. Et de plus, les Etablissements CHAPUIS proposent le financement du tracteur tondeuse à un taux zéro sur 5 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- L'achat du tracteur tondeuse aux Etablissements CHAPUIS pour la somme de 23 500 € HT. Vote : « pour » 12 voix, « abstention » 0 voix, « contre » 1 voix,
- Le financement de cet achat à taux zéro sur 5 ans proposé par les Etablissements CHAPUIS. Vote : « pour » 12 voix, « abstention » 1 voix, « contre » 0 voix.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

André BRIVADIS

